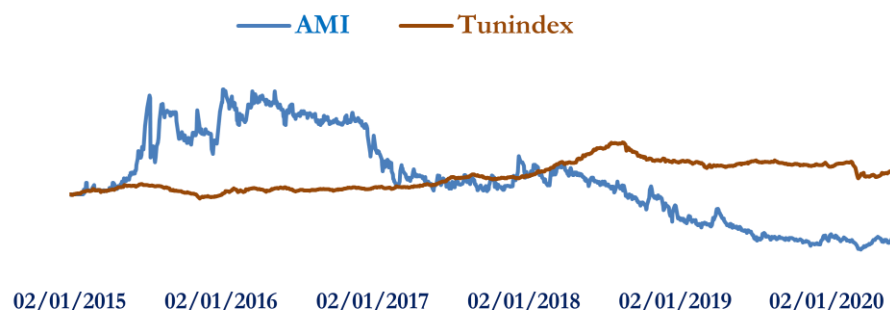


**AMI Assurances: Feedback AGO & AGE 05/06/2020**
**SECTEUR ASSURANCES**

Nombre d'actions*	40 983 736
Cours au 09/06/2020 (DT)	2,87
Capitalisation Boursière (MDT)	117,623
Flottant	40,10%
Nominal (DT)	1

\*Après l'augmentation de capital par incorporation des réserves pour environ 18 MDT



	BPA	PER <sub>x</sub>	PBK <sub>x</sub>	ROE	ROA	Div.Uni	Div.Yield	Payout
2018	-3,27	ns	ns	ns	ns	-	-	-
2017	-3,99	ns	34,89	ns	ns	-	-	-
2016	-2,35	ns	60,34	ns	ns	-	-	-
2015	0,651	19,43	2,813	23,14%	3,38%	0,300	2,37%	46,08%

La compagnie AMI ASSURANCES a tenu ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire à distance, en visio-conférence, le Vendredi 05-06-2020 à 10h30, animées par M. Badreddine OUALI, Président du Conseil d'Administration, et M. Mohamed Skander NAIJA, Directeur Général. Par ailleurs, l'AGO a statué sur les réalisations de l'exercice 2018 et une présentation du nouveau plan stratégique de développement a été dispensée aux actionnaires.

Pour l'AGE, il a été décidé, d'augmenter le capital social de la société par incorporation de réserves, d'un montant de 17 847 756 DT, et ce, par l'émission de 17 847 756 actions nouvelles gratuites, à raison de (27) actions nouvelles pour (35) actions anciennes, ainsi que l'émission de titres participatifs pour un montant de 40 MDT, remboursables dans un délai de 7 ans.

### Les Primes émises

Au terme de l'année 2018, les primes émises brutes se sont soldées à 168,365 MDT, en hausse de 3,5% par rapport à l'année 2017.

L'assurance Automobile demeure largement prépondérante (87% du chiffre d'affaires de la compagnie), affichant ainsi une évolution de 3%, en glissement annuel, pour effleurer les 146,7 MDT en 2018.

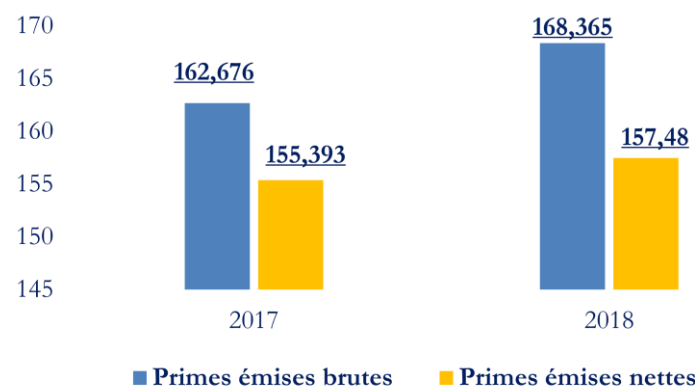
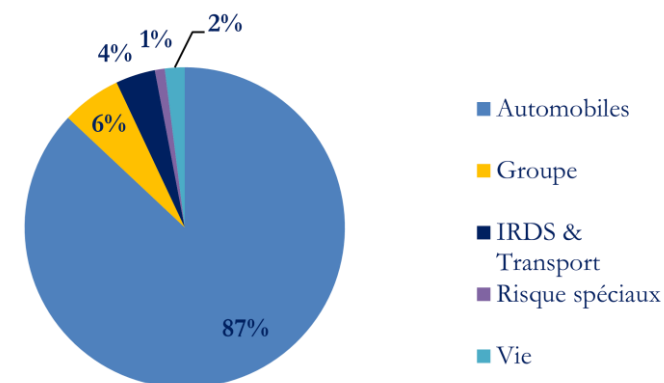
Les assurances Groupe maladie ont enregistré un total des primes de 10,1 MDT, au 31-12-2018, contre 8,1 MDT en 2017, soit une amélioration de 25%.

Les assurances Transport, Incendie et Risques Divers, ont affiché une progression de 20%, passant de 6,4 MDT en 2017 à 7,7 MDT en 2018.

L'assurance Vie a connu une régression de l'ordre de 26%, sur une année glissante, pour atteindre 3,7 MDT en 2018. A cet effet, cette branche reste marginale, ne représentant que 2% du chiffre d'affaires de l'assurance AMI.

### Actionnariat

GROUPE BNA	25,90 %
HBG Holding	24,50%
UGTT	9,50 %
Autres personnes morales et physiques ayant moins de 1%	40,10%

**Evolution des primes (en MDT)**

**Structure du chiffre d'affaires en 2018**


Les primes émises nettes se sont inscrites en évolution de 1,34%, pour s'établir à 157,48 MDT en 2018 contre 155,93 MDT en 2017. Par ailleurs, les primes cédées ont totalisé 10,885 MDT en 2018. A cet effet, le taux de rétention de l'AMI est passé de 4,48% en 2017 à 6,47% à fin 2018.

## Les Sinistres

En termes d'efficacité opérationnelle, les sinistres réglés ont affiché une ascension de 10,81%, passant de 111,36 MDT à 123,4 MDT entre 2017 et 2018. Cette hausse est due en majeure partie à l'augmentation de 11,54 MDT des sinistres automobiles qui ont passé à 108,6 MDT à fin Décembre 2018 contre 97,06 MDT enregistrés une année auparavant. Les sinistres liés à l'assurance Groupe Maladie ont affiché un total de 12,1 MDT en 2018, soit un accroissement de 4,31% en glissement annuel.

En revanche, les sinistres afférents aux IRDS & Transport ont connu une diminution de 18,18% à 0,9 MDT en 2018 contre 1,1 MDT une année auparavant.

De ce fait, les sinistres réglés relatif à l'activité non vie ont atteint 121,6 MDT, au 31-12-2018, contre 109,76 MDT, soit une progression de 10,79%. De leurs côtés, les sinistres liés à la branche Vie ont totalisé 1,8 MDT en hausse de 12,5% par rapport à l'année 2017.

Par ailleurs, les charges de sinistres brutes clôturent l'année 2018 avec un solde de 185,3 MDT contre 143,5 en 2017, enregistrant ainsi un bond de 29,13%. A cet effet, le ratio de sinistralité (S/P) se dégrade de 25,31 points de pourcentage, passant de 92,34% en 2017 à 117,65% à fin 2018.

En MDT	Charges de sinistres nettes			Sinistres réglés		
	2017	2018	Var 17/18	2017	2018	Var 17/18
Automobiles	123,2	169,7	37,74%	97,06	108,6	11,89%
Groupe Maladie	13,3	12,1	-9,09%	11,6	12,1	4,31%
IRDS & Transport	3,2	1,9	-40,63%	1,1	0,9	-18,18%
Total affaires non vie	139,7	183,7	31,5%	109,76	121,6	10,79%
Vie	3,8	1,5	-60,53%	1,6	1,8	12,50%
<b>Total Général</b>	<b>143,5</b>	<b>185,3</b>	<b>29,13%</b>	<b>111,36</b>	<b>123,4</b>	<b>10,81%</b>

### Frais de Gestion Nettes

En MDT	2017	2018	Var 17/18
Charge de Gestion Nettes	41,926	43,712	4,26%
Ratio de Gestion Net	29,07%	27,32%	-1,75pp
Ratio combiné net	118,06%	139,30%	21,24pp

### Résultat technique, Résultat financier, Résultat Net

En MDT	2017	2018
Résultat technique	-52,999	-67,029
Produit de placements	15 082 220	16 173 722
Charges de placements	6 795 739	5 397 558
Résultat Financier	8,286	10,776
Placements	280,400	314,016
Provisions techniques	388,751	448,112
Ratio de couverture	72,13%	70,08%
Résultat net	-92,305	-75,567

Au terme de l'année 2018, les charges de gestion nettes ont attesté d'une hausse de l'ordre de 4,26% à 43,712 MDT contre 41,926 MDT à fin 2017. En dépit de cette augmentation, le ratio de gestion net affiche une légère amélioration, passant de 29,07% en 2017 à 27,32%, soit un gain de 1,75 point de pourcentage. Dans ce contexte, le management a précisé que l'optimisation des charges d'exploitation constitue un des principaux axes de plan de restructuration de la compagnie.

Pour un actif financier d'une valeur de 280,400 MDT, l'AMI a dégagé en 2018 un résultat financier de l'ordre de 5,397 MDT contre 6,796 MDT enregistrés une année auparavant. En outre, les provisions techniques ont atteint 448,112 MDT à fin Décembre 2018. A cet effet, le ratio de couverture (placements/provisions) est passé à 70,08% contre 72,13 au 31-12-2017, soit une baisse de 2,05 points de pourcentage.

Par ailleurs, l'activité de l'AMI n'est pas parvenue à renouer avec les bénéfices. L'exercice 2018 s'est soldé par un déficit de 75,567 MDT contre une perte de 92,305 MDT en 2017.

### **Augmentation de capital par incorporation de réserves pour environ 18 MDT**

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social de la société par incorporation des réserves de 17 847 756 DT et ce, par l'émission de 17 847 756 actions nouvelles gratuites, d'une valeur nominale de 1 DT chacune, à raison de (27) actions nouvelles pour (35) actions anciennes. Par conséquent, le capital social de la société passera de 23 135 980 DT à 40 983 736 DT.

### **Emission des titres participatifs pour 40 MDT**

Dans l'optique de renforcer ses fonds propres, la compagnie AMI Assurances a procédé à l'émission des titres participatifs sans appel public à l'épargne pour un montant de 40 MDT, libérés en numéraire intégralement à la souscription, émis et remboursés au pair sur 7 ans avec une valeur nominale d'un Dinar Tunisien (1 DT) chacun. Cette émission sera réservée la Banque Nationale Agricole (BNA).

La rémunération des titres participatifs est annuelle. Elle comporte, pour chaque année, une avance et un complément variable calculés comme suit :

- **Avance annuelle** : Une avance annuelle de 8% calculée sur la valeur nominale payable le 31 décembre de chaque année.
- **Complément variable** :
  - 0,15% des primes émises nettes d'annulations et de ristournes et en excluant les primes d'épargne vie.
  - 3% des primes bancassurances distribuées par la BNA (les primes émises nettes d'annulations et de ristournes et en excluant les primes d'épargne vie).

### **Augmentation de capital en numéraire pour 92 MDT**

Le conseil d'administration a proposé également une augmentation de capital en numéraire pour un montant total de 92 MDT dont une Assemblée Générale Extraordinaire est prévue pour l'année courante, après l'approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019.

### **Plan stratégique de développement :**

Dans le cadre de son plan stratégique de développement, la compagnie envisage :

- La maîtrise des risques de la branche automobile;
- Le développement des autres branches d'assurance notamment à travers la bancassurance;
- L'utilisation efficace des canaux de distribution;
- La dynamisation du portefeuille de placements et la maîtrise des frais de gestion.